

Paris le 17-12-2013

Communiqué

Pollution atmosphérique et santé publique : que fait le gouvernement ?

La FNAUT regrette que le niveau très élevé de la pollution de l'air qui persiste dans la plupart des régions françaises n'ait, malgré ses conséquences sanitaires et économiques bien connues (40 000 décès prématurés par an), suscité aucune réaction sérieuse du gouvernement.

Selon la Commission des comptes de l'économie et de l'environnement, l'exposition aux pics de pollution *et surtout à la pollution chronique, plus dangereuse encore*, « coûte, a minima, entre 20 et 30 milliards d'euros par an pour la France métropolitaine, soit entre 400 et 500 euros par habitant ».

Le « plan d'urgence pour la qualité de l'air » publié début 2013 par Delphine Batho, alors ministre de l'Ecologie – de bonnes intentions présentées comme un changement de cap décisif - ne s'est traduit par aucune mesure concrète. Depuis cette date, le gouvernement a pris au contraire une série de décisions qui vont à l'encontre de l'objectif recherché d'une réduction de la pollution de l'air :

- la création de Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air (ZAPA) a été abandonnée ;
- la baisse envisagée des vitesses limites de 10 km/h sur les routes et autoroutes a été écartée ;
- rien n'est fait pour inciter les grandes agglomérations à introduire le péage urbain ;
- la construction de nouvelles autoroutes, y compris dans des zones très urbanisées (A45, A31 bis), est relancée ;
- la hausse des taxes sur le gazole a été reportée à 2015 et n'est envisagée qu'à un niveau marginal ;
- le taux de TVA sur les transports publics a été augmenté de 7 % à 10 % ;
- l'écotaxe poids lourds a été suspendue sine die, cette reculade fragilisant le financement des investissements de transport collectif récemment décidés.

Des mesures ponctuelles, telles que la limitation de vitesse à 70 km/h sur le périphérique parisien, sont utiles mais des mesures de fond restent indispensables.

Il est de la responsabilité du gouvernement d'agir sans retard pour favoriser les modes les moins dangereux pour la santé publique, qu'il s'agisse de déplacements dans les villes ou de transport de marchandises sur l'ensemble du territoire.

Contact presse : Jean Sivardière, président de la FNAUT, tél. 04 76 75 23 31

Jean Macheras, pilote du réseau Déplacements urbains, tél. 01 43 22 72 85

Sources :

<http://www.notre-planete.info/actualites/3894-alerte-pic-pollution-air>

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/qualite-air-pollution-plan-urgence-repousse-20225.php4#xtor=ES-6>

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/06_-_References_-_SEEIDD_-_integrale_cle1fb16c-1.pdf